

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL

Fonctions (profil proposé)

Directrice/Directeur Général.e Adjoint.e des Hôpitaux de Corrèze
Directrice/Directeur délégué(e) du Centre Hospitalier Cœur de Corrèze de Tulle

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Classe normale ou hors classe) (1^{er}, 2^{ème} ou grade transitoire)

A déterminer au regard des dispositions réglementaires à venir (anciennement 2,8 CN ou 2,9 HC)

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Direction commune des Centres Hospitaliers de Brive, Tulle, Ussel, Bort-les-Orgues et des EHPAD du pays de Brive à Brive et du Parc à Eygurande.

Adresses :

Centre Hospitalier de Brive
1 boulevard du Docteur Verlhac
19312 BRIVE-LA-GAILLARDE Cedex

Centre Hospitalier de Tulle
3 place du Dr Maschat
19000 TULLE

Centre Hospitalier d'Ussel
2 avenue du Dr Rouillet
19200 USSEL

Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues
190 rue Gustave Parre
19110 BORT-LES-ORGUES

EHPAD du pays de Brive
2 boulevard Roger Combe
19100 Brive-la-Gaillarde

EHPAD du Parc
2 rue du Parc
19340 EYGURANDE

Personne à contacter :

Monsieur Nicolas PORTOLAN, Directeur général des Hôpitaux de Corrèze
Secrétariat : direction.generale@ch-correze.fr – 05 55 18 84 06

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le territoire de la Corrèze est composé du bassin de Brive, et de deux zones de proximité, les territoires de Moyenne-Corrèze et de Haute-Corrèze, couvrant un bassin de population d'environ 240 000 habitants.

Chacun de ces bassins disposent d'une population significative nécessitant une offre sanitaire de proximité. Ussel représente un bassin d'environ 40.000 habitants, celui de Brive représente plus de 100 000 habitants, et celui de Tulle 80.000 habitants.

La zone d'attractivité des établissements de la direction commune s'étend largement en dehors du bassin Corrèzien puisqu'environ un tiers de sa zone d'attractivité est située dans le nord du Lot, l'est de la Dordogne ou encore le nord du Cantal.

Une direction commune regroupe, depuis le 2 mai 2024, les Centres Hospitaliers de Brive, Tulle, Ussel, Bort-les-Orgues et les EHPAD du Pays de Brive et d'Eygurande.

Les établissements de la Direction commune sont membres du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin, dont l'établissement siège est le CHU de Limoges.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Chiffres correspondant à l'ensemble des établissements de la Direction commune :

Nombre de lits et places : 1778 lits et places

Montant du budget consolidé : 416 millions d'euros

ETPR Personnel Médical : environ 560 PM (données 2025)

ETPR Personnel Non Médical : environ 4450 PNM (données 2025)

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- ➡ Liaisons hiérarchiques : Directeur Général de la Direction commune ;
- ➡ Liaisons fonctionnelles :
 - Les membres de l'équipe de direction ;
 - Les Présidents et Vice-Présidents des Commissions Médicales d'Etablissements ;
 - Les Présidents et membres des instances de gouvernance, notamment : Directoire, Conseil de surveillance (notamment pour le Centre Hospitalier Cœur de Corrèze) ;
 - Les établissements membres du GHT ;
 - Représentants des usagers ;
 - Partenaires ;
 - ARS ;

Missions générales, permanentes et spécifiques :

En qualité de Directrice/Directeur Général.e Adjoint.e :

Dans le périmètre défini par le Directeur Général, la/le Directrice/Directeur Général.e Adjoint.e assiste celui-ci dans le pilotage, la mise en œuvre de la stratégie et la bonne marche de l'établissement, et assure la continuité de la chefferie en cas d'absence du Directeur Général.

Principales missions à mener dans le périmètre du poste :

- Analyse des remontées d'informations vers la direction et reporting au hef d'établissement des informations à impact stratégique ou sensibles
- Assistance et conseil au chef d'établissement sur les choix stratégiques et la politique territoriale de l'établissement
- Conduite des projets stratégiques de l'établissement, intégrant l'innovation, l'efficience des services, (la responsabilité sociétale et l'impact de l'établissement en matière de développement durable) ainsi qu'un dialogue social de qualité
- Élaboration avec le chef d'établissement et mise en œuvre des projets d'établissement, et notamment les projets médicaux élaborés avec les PCME, en cohérence avec le projet médico-soignant de territoire
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Participation au pilotage en cas de situation sanitaire exceptionnelle ou de crise, et communication de crise
- Participation aux gardes de direction
- Participation aux instances de gouvernance
- Remplacement systématique du chef d'établissement en cas d'absence ou d'empêchement et intérim en cas de vacance de la chefferie d'établissement
- Représentation de l'établissement et du chef d'établissement
- Rôle de conciliateur, de recours avant arbitrage final par le chef d'établissement

- Sous la supervision du chef d'établissement, animation de l'équipe de direction

En qualité de Directeur délégué du Centre Hospitalier Cœur de Corrèze de Tulle :

Sous l'autorité du Directeur Général auquel il/elle rend compte de son action, et en lien avec les différentes directions fonctionnelles, la/le directrice/directeur délégué(e) assure la direction du Centre Hospitalier Cœur de Corrèze. Il/elle est chargé(e) de la conduite générale de cet établissement, de son bon fonctionnement ainsi de sa représentation vis-à-vis des patients et plus largement des personnes prises en charge ainsi que leurs familles.

La/le Directrice/Directeur délégué(e) élabore les orientations stratégiques de l'établissement qu'il/elle soumet au Directeur Général de la Direction commune et en assure la mise en œuvre. La/le Directrice/Directeur délégué(e) met en œuvre le projet d'établissement et le projet médical partagé pour lequel ces deux établissements représentent un enjeu stratégique fort.

Pour ce faire, il/elle organise, anime et coordonne les instances de l'établissement. En lien avec les directeurs fonctionnels de la Direction commune :

- Il/elle gère les moyens et les ressources financières de l'établissement à travers l'élaboration et le suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement ;
- Il/elle est responsable du management opérationnel et assure la gestion administrative, le pilotage des ressources humaines et anime le dialogue social ;
- Il/elle met en place une politique d'amélioration continue de la prise en charge des usagers et de la qualité des soins. Il/elle veille à optimiser les parcours des patients pour éviter les ruptures et fait fonctionner en priorité les filières territoriales.

Nature des délégations associées au poste :

- ❖ Délégation générale dans le cadre des gardes administratives ;
- ❖ Délégation de signature sur le périmètre de la direction déléguée du Centre Hospitalier Cœur de Corrèze et de la direction générale des Hôpitaux de Corrèze en l'absence du Directeur Général.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- ❖ Directeur d'Hôpital, Directeur d'Etablissement Sanitaire, Social et Médico-Social avec expérience sanitaire, Administrateur de l'État/territorial par voie de détachement ou expérience similaire ;

Connaissances particulières requises / prévues :

- ❖ Maîtrise de la gestion de projets complexes ;
- ❖ Connaissance du système de santé et de ses évolutions ;
- ❖ Expérience en conception et conduite de projets, aux méthodes de management participatif et de travail en équipe ;
- ❖ Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons ;
- ❖ Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs ;

Compétences professionnelles requises / prévues :

- ❖ Sens du service public et de l'intérêt général ;
- ❖ Capacité à arbitrer et à décider ;
- ❖ Sens de la confidentialité et de la loyauté
- ❖ Rigueur et méthode ;
- ❖ Aptitude à l'écoute, à la concertation et à la négociation ;
- ❖ Excellent relationnel, capacité d'adaptation à différentes situations et différents interlocuteurs ;
- ❖ Capacité à être autonome et à prendre des initiatives ;
- ❖ Capacité à travailler en équipe ;

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- ❖ Déplacements réguliers à prévoir sur le territoire ;
- ❖ Participation aux gardes administratives (Indemnité Compensatrice de Logement en regard) ;

❖ IFSE avec majoration direction commune au regard des responsabilités territoriales selon la cotation de l'emploi à venir.